

LES ROUTES CREUSOISES

GUIDE TECHNIQUE

06/07 SEPTEMBRE 2025

#1 ▾ ÉTAPE EN LIGNE → ST-PARDOUX LES CARDS / ST-MARTIEL-LE-MONT

#2 ▾ CLM PAR ÉQUIPE → GOUZON / GOUZON

#3 ▾ ÉTAPE EN LIGNE → ST-SYLVAIN-BAS-LE-ROC / CLUGNAT

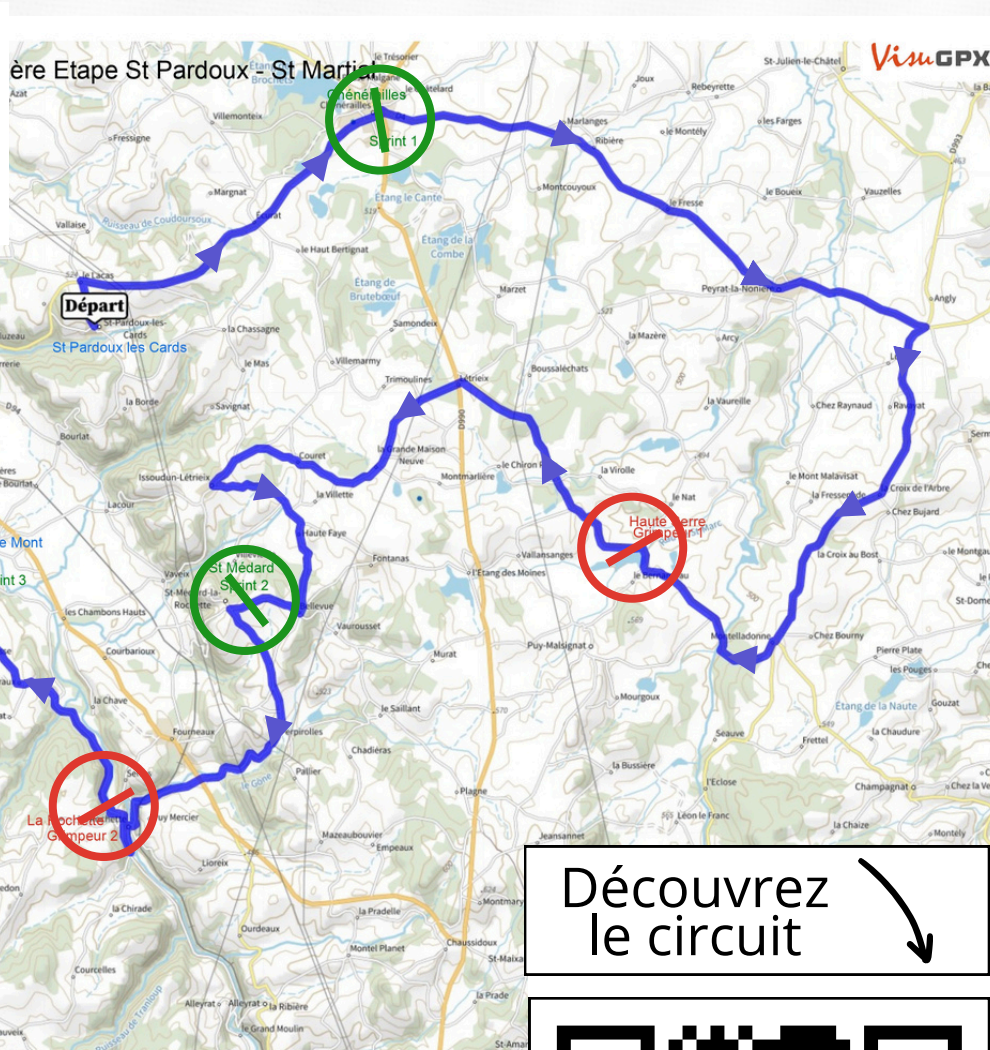
SAMEDI 06 SEPTEMBRE 2025

#1 > Étape en ligne ➔ St-Pardoux-les-Cardes / St-Martiel-le-Mont

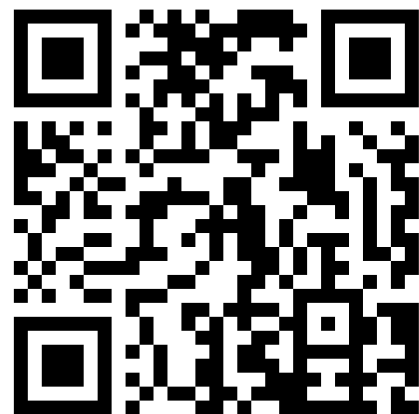
LE CIRCUIT _ COURSE EN LIGNE

— Passages des Meilleur
Grimpeurs (MG)

— Passages des Meilleur
Sprinteurs (SP)



Découvrez
le circuit



78.38 km



818 m



900 m



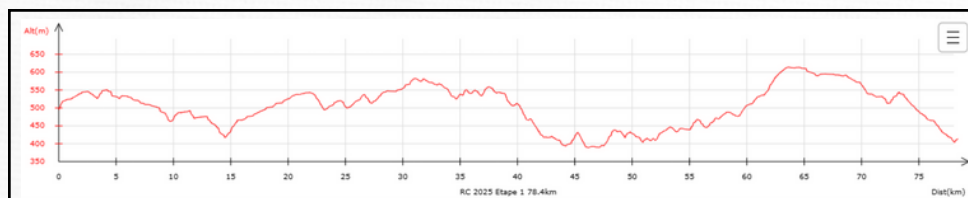
614 m



389 m



496 m



LE HORAIRES - Étape 1

Permanence → de 09h à 13h30

⇒ Salle du conseil St-Pardoux-les-Cards

Réunion → à 13h30

Chauffeurs / DS / Motards

⇒ Salle polyvalente St-Pardoux-les-Cards

Présentation → à 14h00

des équipes

⇒ Camion Podium - St-Pardoux-les-Cards

Départ fictif → à 14h50

circuit promenade
de 0,9 km

⇒ Ligne de départ fictif - Rte de Chénérailles

Départ réel → à 15h00

lancé



Passage MG



à 25,4 km

à 42,9 km

à 60,6 km

Passage SP

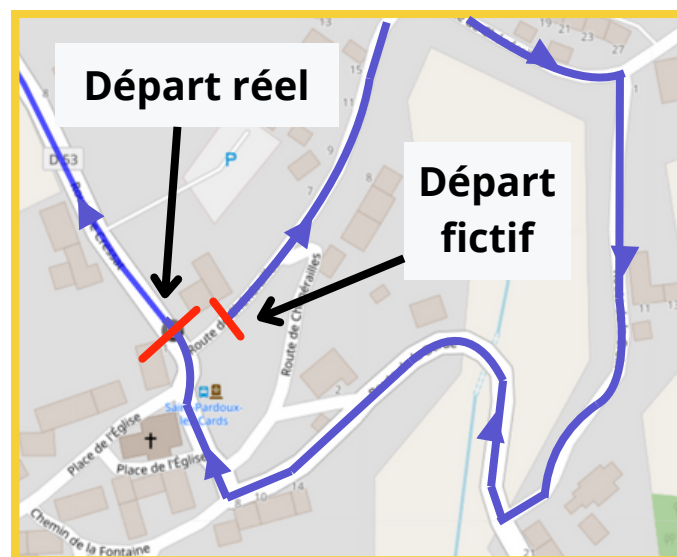


à 5,2 km

à 35,2 km

à 47,9 km

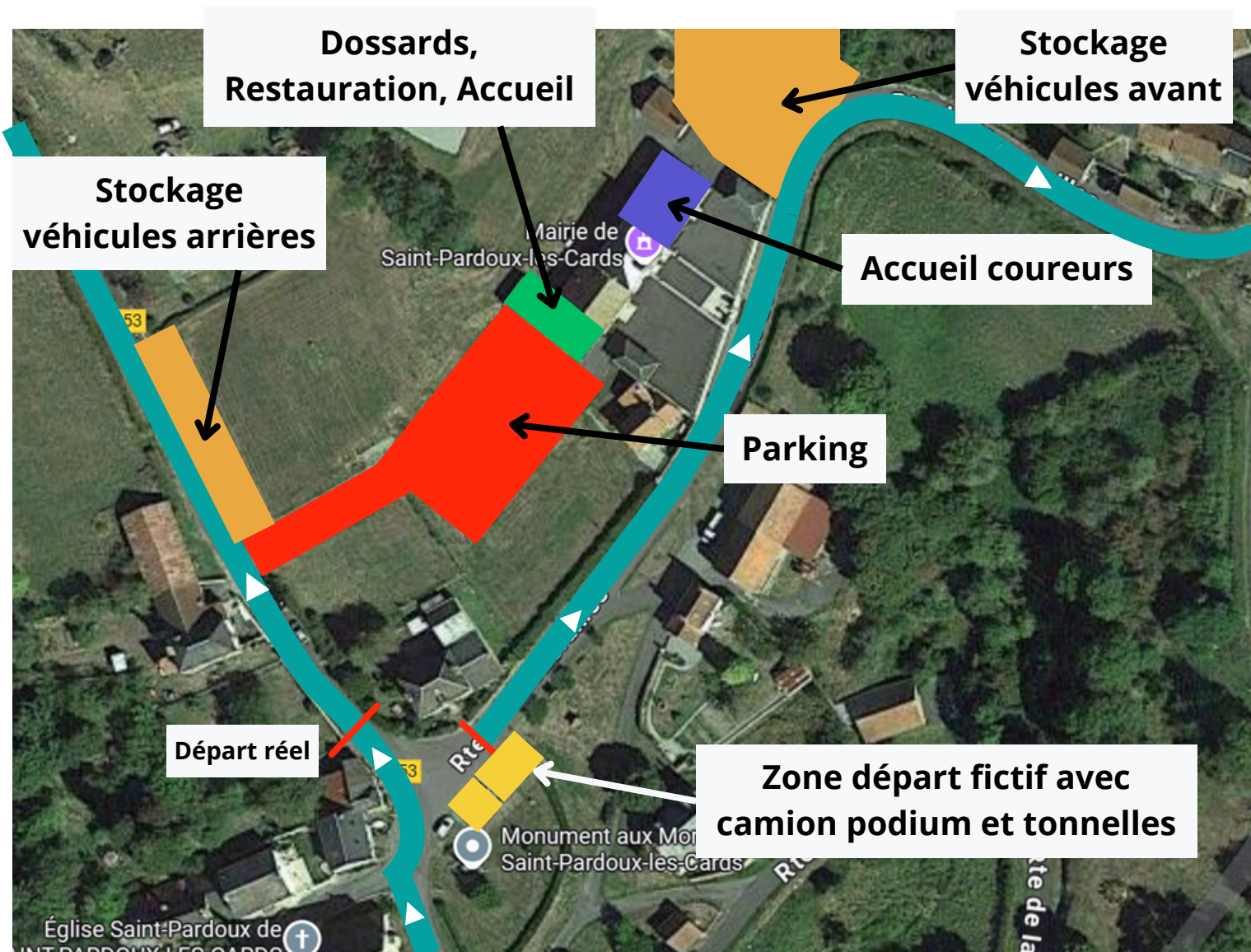
à 65,1 km (*Bonifié*)



Cérémonie Protocolaire → à partir de 17h30

⇒ Sur le Car Podium à St-Martial-le-Mont

AMÉNAGEMENT ZONE DÉPART - Étape 1



Repas

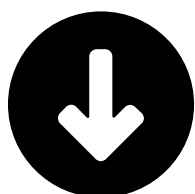
Bénévoles et Coureurs



à 11h00

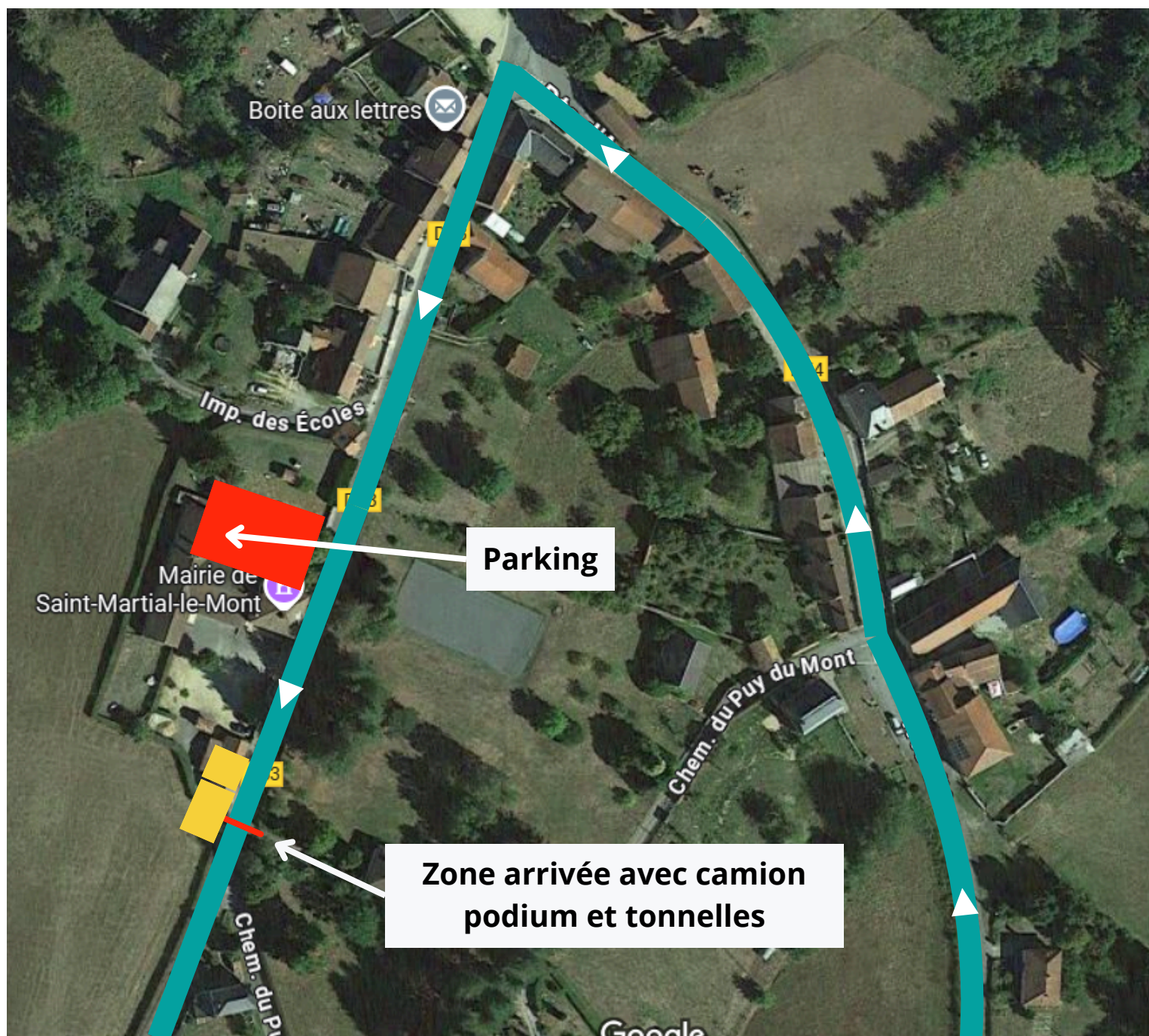


Voir sur plan ci-dessus



Horaires des passages dans les différents bourgs à retrouver en fin de Guide Technique

AMÉNAGEMENT ZONE ARRIVÉE - Étape 1



Vin d'Honneur → à 18h00

Bénévoles et Coureurs ➞ Salle polyvalente / Saint-Martial-le-Mont

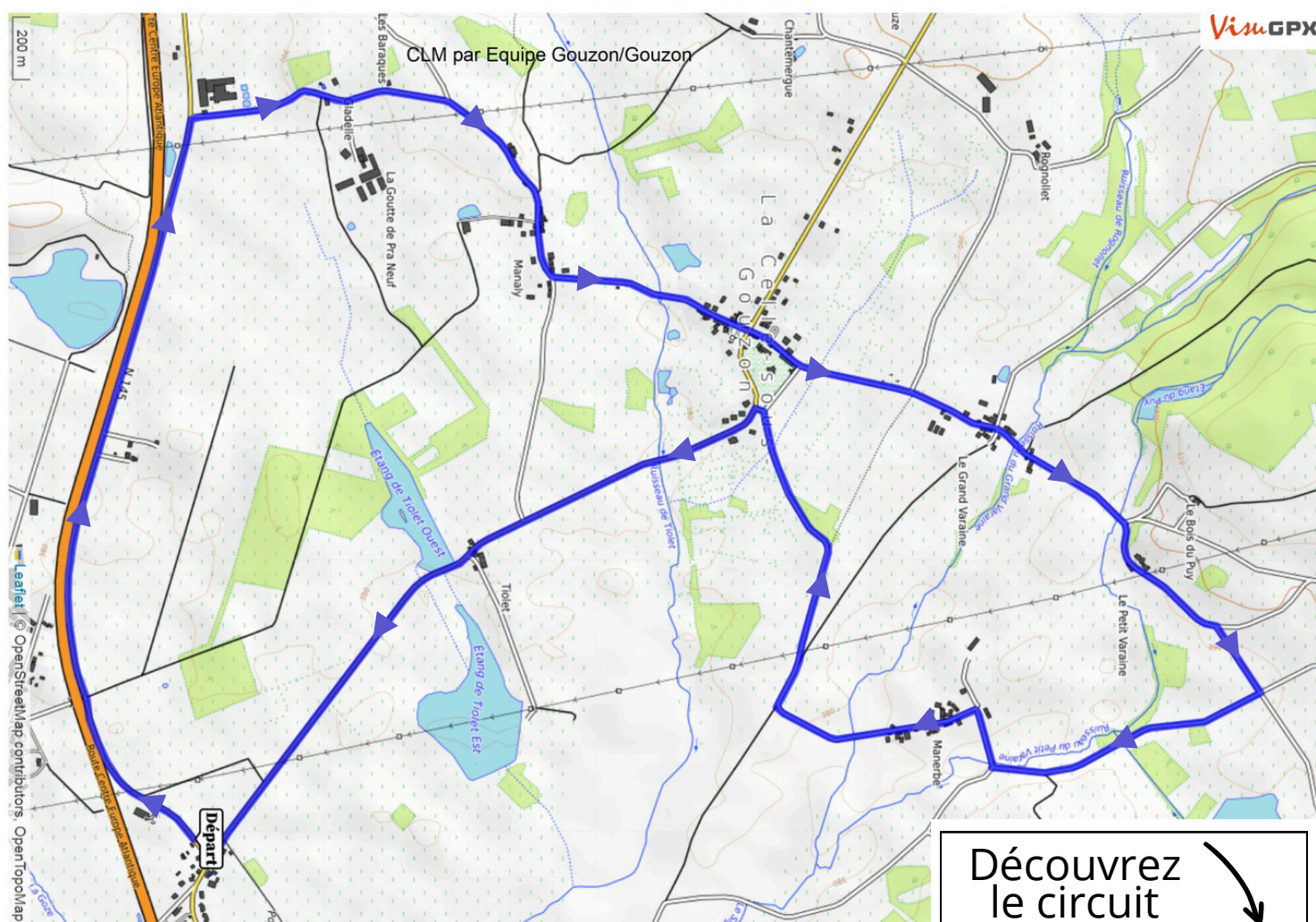


2 passages sur la ligne d'arrivée car les coureurs effectueront une seconde boucle (voir circuit)

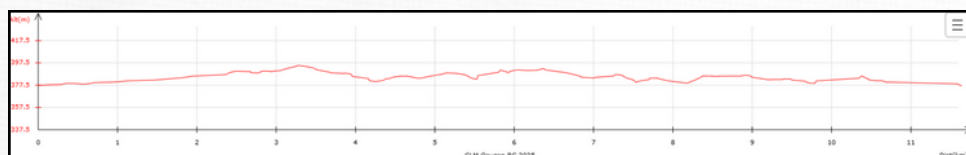
DIMANCHE 07 SEPTEMBRE 2025

#2 > Contre La Montre ➔ Gouzon / Gouzon

LE CIRCUIT _ CONTRE LA MONTRE



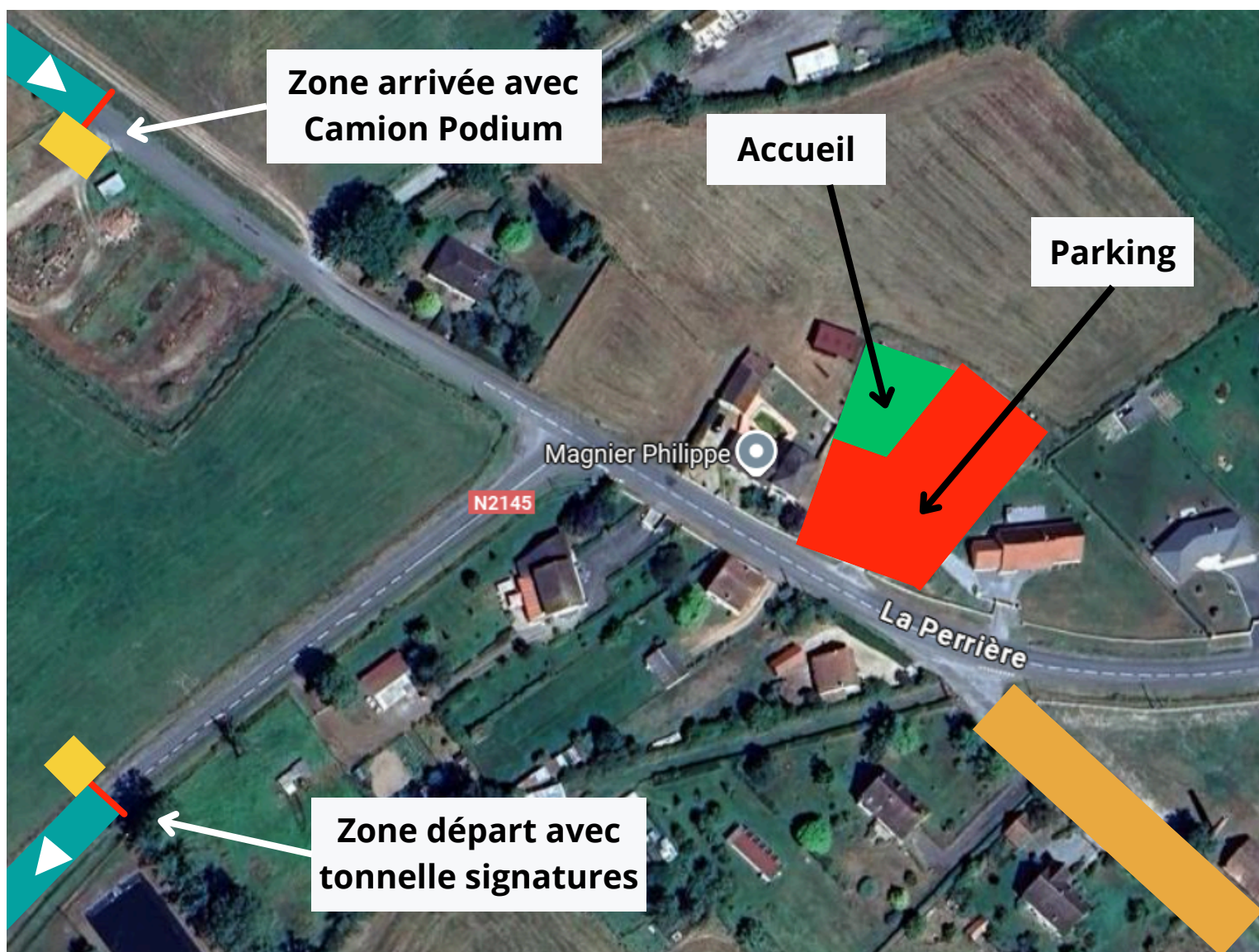
11.64 km



LE HORAIRES - Étape 2

Départ CLM → 1er départ à 09h30
par équipe ⇨ Ligne de départ - Rte La Perrière

AMÉNAGEMENT ZONE DÉPART - Étape 2

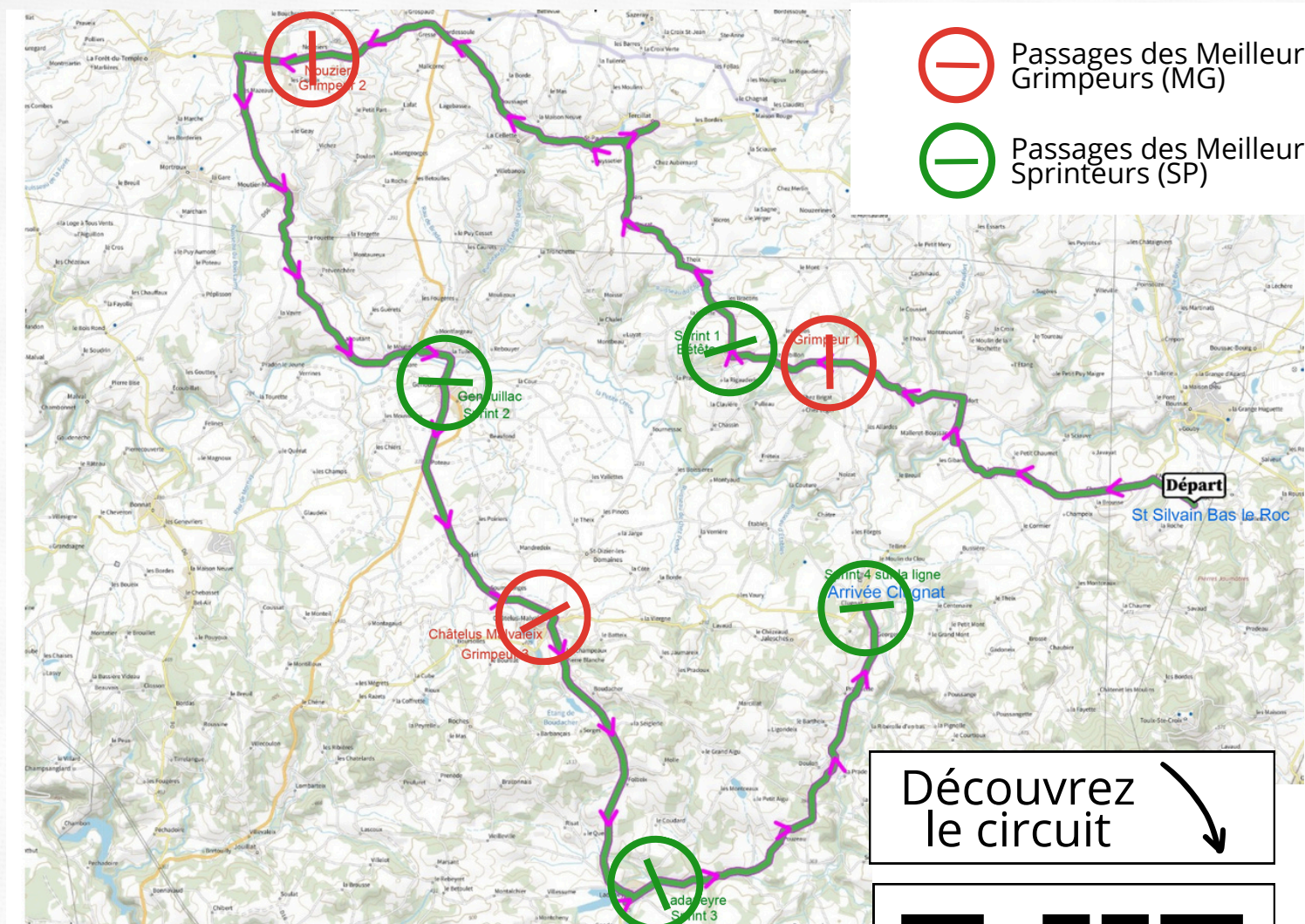


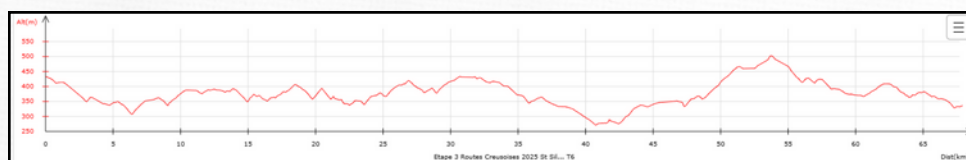
Horaires des passages dans les différents
bourgs à retrouver en fin de Guide Technique

DIMANCHE 07 SEPTEMBRE 2025

#3 > Étape en ligne ➔ St-Sylvain-Bas-le-Roc / Clugnat

LE CIRCUIT _ COURSE EN LIGNE



 67.93 km


LE HORAIRES - Étape 3

Permanence → de 17h à 18h30
Récupération dossards
puces et plaques → Salle polyvalente St-Sylvain-Bas-le-Roc

Réunion → à 13h30
Chauffeurs / DS / Motards → Salle polyvalente St-Sylvain-Bas-le-Roc

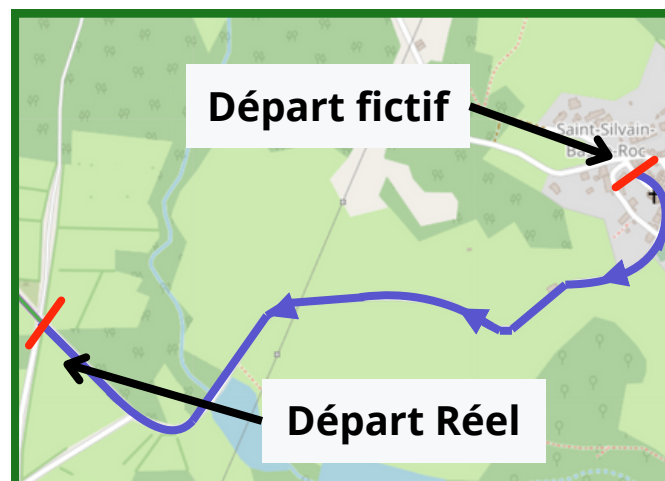
Présentation → à 14h00
des équipes → Camion Podium - St-Sylvain-Bas-le-Roc

Départ fictif → à 14h50
circuit promenade
de 1,3 km → Ligne de départ fictif

Départ réel → à 15h00 →
lancé

Passage MG → | à 10,9 km
| à 30,9 km
| à 51,6 km

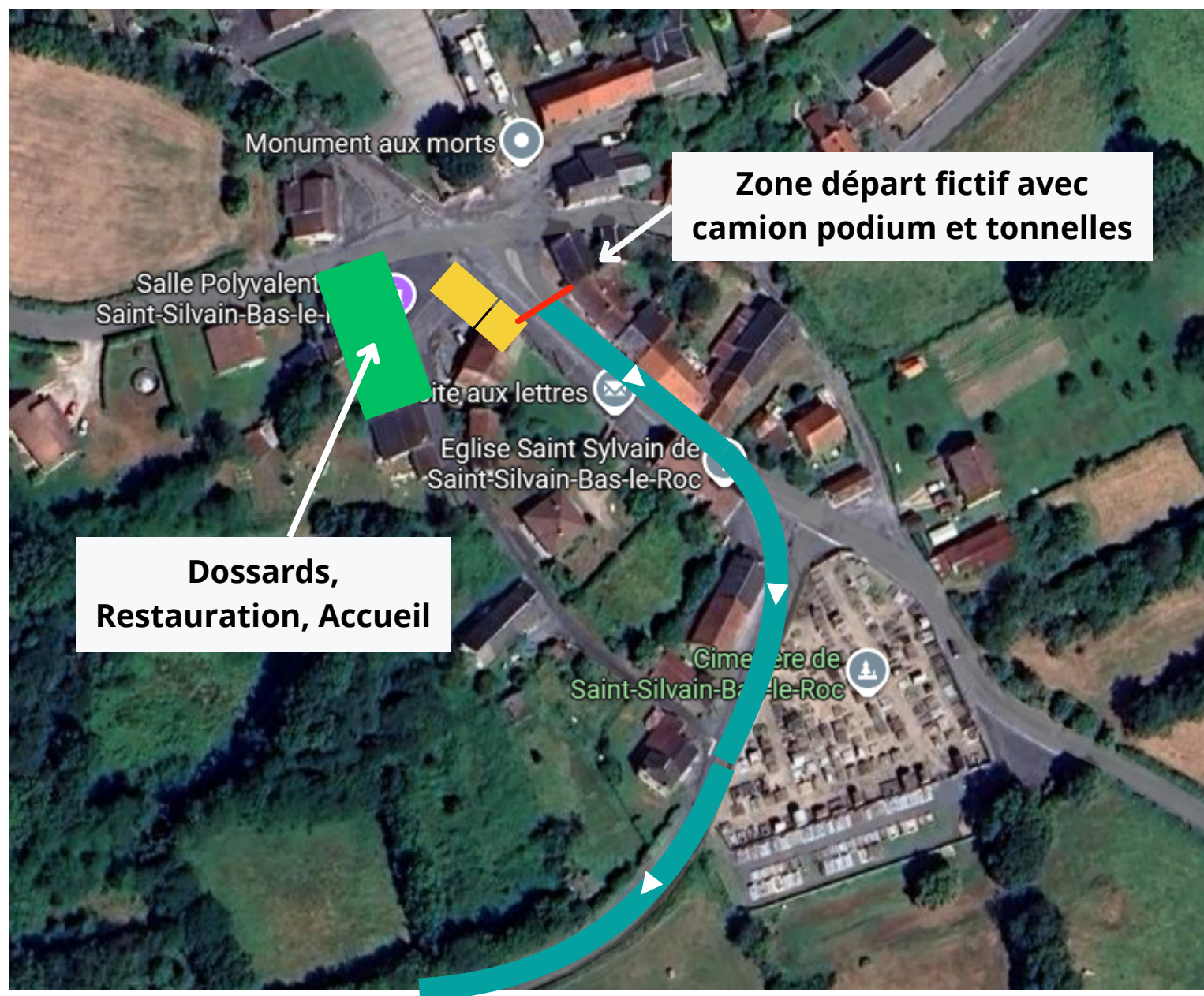
Passage SP → | à 13,1 km
| à 43,9 km
| à 57,9 km
| à 68,7 km (*Bonifié*)



Cérémonie Protocolaire → à partir de 17h30
→ Sur le Car Podium à St-Sylvain-Bas-le-Roc

Cérémonie Finale → à partir de 18h00
→ Salle polyvalente de Clugnat

AMÉNAGEMENT ZONE DÉPART - Étape 3

**Repas**

Bénévoles et Coureurs



à 11h30



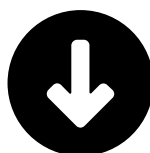
Voir sur plan ci-dessus

Vin d'Honneur → à 18h30

Bénévoles et Coureurs



Salle polyvalente de Clugnat



Horaires des passages dans les différents
bourgs à retrouver en fin de Guide Technique

Horaires des passages dans les différents bourgs

Itinéraire et Horaires Etape 1 St Pardoux les Cards – St Martial le Mont. Samedi 6 Septembre après midi.

Localités traversées	Routes	Km parcouru	Km à parcourir	Heures de passage à 39km/h	observations
ST PARDoux les CARDS	Rte du cimetière	0	0,9	14h50	Départ fictif promenade
Sortie St Pardoux	Rte du cimetière /D55	0	75,4	15h	Départ réel
Chénérailles	D55	3,9	71,5	15h06	
	D55/D990	4,9	70,5	15h08	A gauche
	D990/D4	5	70,4	15h08	A droite
Chénérailles SPRINT 1	D4	5,2	70,2	15h09	Sprint 1
Le Frailse	D4	9,8	65,6	15h15	
Peyrat la Nonière	D4	11,9	63,5	15h18	Traversées sinuose du bourg
Angly	D4/D993	14,6	60,8	15h22	A droite
La Croix de l'Arbre	D993	17,6	57,8	15h27	
Montéladonne	D993	20,3	55,1	15h31	
	D993/D9	20,6	54,8	15h33	A droite
Haute Serre	D9	23,7	51,7	15h37	Bas de la Bosse
MG1	D9	25,4	50	15h40	MG 1
Letriex	D9/D990/D54	28,2	47,2	15h43	Traversée Rte D 990 Danger 4 Signaleurs
Grande Maison Neuve	D54	30,3	45,1	15h47	
Couret	D54/D7	31,5	43,9	15h48	A Gauche virage serré DJ
Entrée Haute Faye	Rte des Versannes/D7	32,5	42,9	15h50	A Gauche
Bellevue	D7/Rte de St Médard	34,1	41,3	15h52	A Droite virage 90°
St Médard (Mairie) SPRINT 2	Rte communale	35,2	40,2	15h54	Sprint 2
St Médard	Rte de Perpirolles/D7	35,4	40	15h54	A Gauche virage serré
Perpirolles	D7	37,2	38,2	15h57	Traversée du bourg
Fourneaux	D7/D942	39,2	36,2	16h00	Traversée Rte D 942 Danger 4 Signaleurs
Pont de chemin de Fer	D7	40,3	35,1	16h02	Passage rétréci puis virage gauche DJ
Traversée de la Creuse	D7	40,9	34,5	16h03	Virage gauche sortie pont
Rte d'Alleyrat	D7/D18	41,3	34,1	16h04	Virage droite serré 180° Bas de Bosse
La Rochette	D7	41,6	33,8	16h04	
MG 2	D7	42,9	32,5	16h06	MG 2
La Rochette	D7/D18	43	32,4	16h06	
Vallée de la Creuse	D18/D18A1	44,4	31	16h08	
Maneyraud	D18	45,6	29,8	16h10	
La Gorce	D18/D54	46,6	28,8	16h12	Grand carrefour A Droite
St Martial le Mont	D54/D53	47,7	27,7	16h13	Attention virage à gauche serré . DJ 100m avant
St Martial le Mont SPRINT 3	D53	47,9	27,5	16h13	Sprint 3

Carrefour Courblande	D53/D18	48,5	26,9	16h14	Grand carrefour A Droite
Courblande	D18	48,9	26,5	16h15	
Antariaux	D18	50,6	24,8	16h17	Virage serré gauche sortie village
Sagnat Quinquet	D18	52	23,4	16h20	
Moncouyoux	D18/D18A1	53,4	22	16h22	Virage serré gauche avant village
Moncouyoux	D18A1	53,6	21,8	16h22	Traversée sinueuse du village
Massenon	D18A1/D16	54,7	20,7	16h24	A Gauche
Etang de Chamberaud	D16	56,9	18,5	16h27	
Masgot	D16	58	17,4	16h29	<u>Bas de Bosse</u>
Les Essards	D16	59,4	16	16h31	
MG 3	D16	60,6	14,8	16h33	MG 3
St Sulpice les Champs entrée	D16	62,6	12,8	16h36	
St Sulpice les Champs	D16/D17	63,1	12,3	16h37	A Gauche
Rte de Blesac	D17/D53	63,9	11,5	16h38	A Gauche
Sr Avit le Pauvre SPRINT 4 Bonifié	D53	65,1	10,3	16h40	Sprint 4 Bonifié
St Avit le Pauvre	D53/D54A1	65,2	10,2	16h40	Tout droit
La Croix Rouge	D54	70,2	5,2	16h48	Tout Droit
Danger	D54	71,7	3,7	16h49	Virage serré à gauche DJ
La Vallade Basse	D54	73,6	1,8	16h53	
La Gorce	D54	74,2	1,2	16h54	Grand carrefour Tout Droit
St Martial le Mont entrée	D54	74,5	0,9	16h55	
St Martial le Mont	D54/D53	75,2	0,3	16h56	Attention virage à gauche serré. DJ 100m avant
ST MARTIAL le MONT ARRIVEE	D53	75,4	0	16h58	ARRIVEE Etape 1

Itinéraire et Horaires Etape 2 CLM par Equipe Gouzon – Gouzon - Dimanche 7 Septembre matin.

Localités traversées	Routes	Km parcouru	Km à parcourir	Heures de passage Km/h	à 42	observations
GOUZON (en face de la DIRCO)	D100 ou N2145	0	11,5	9h30		Premier départ
Les Comtes de la Marche	D100 ou N2145	2,3	9,2	9h34		A Droite
Manaly	C?	3,2	8,3	9h35		
La Celle / Gouzon	C?	4,3	7,2	9h36		
LA Celle / Gouzon	C7/D40	4,4	7,1	9h36		Tout Droit
Petit Varenne	C?	5,9	5,6	9h38		
Rte Vers Trois Fond	C?	6,4	5,1	9h39		A droite
Rte de Manube	C?	6,6	4,9	9h40		A Droite
Rte de Manube	C?	7,4	4,1	9h41		A Droite

Pte Route	C7/D40	9,3	2,2	9h43	A Gauche
GOUZON	D40	11,5	0	9h46	ARRIVEE Etape 2

Itinéraire et Horaires Etape 3 St Silvain bas le Roc – Clignat dimanche 7 Septembre après midi.

Localités traversées	Routes	Km parcouru	Km à parcourir	Heures de passage 39km/h	à	observations
St SILVAIN bas le ROC	Parking Salle Polyvalente	0	1,3	14h50		Départ fictif Promenade
Rte de Gournelx	C4	0	68,7	15h		Départ réel arrêté
Intersection	C4/D11	1,1	67,6	15h01		A Gauche
Champeix	D11	3,3	65,4	15h05		
Poteau de Maillet	D11/D77	5,1	63,6	15h08		A Droite
Les Champs de l'Arbre	D77	5,6	63,1	15h09		
Intersection	D77/D15	7,4	61,3	15h11		Tout Droit
Intersection	D15/D68	10,6	58,1	15h16		Tout Droit
MG 1	D15	10,9	57,8	15h17		MG 1
Chez Rebillion	D15	12,4	56,3	15h19		
Beâte	D15	12,7	56	15h20		
Beâte SPRINT 1	D15	13,1	55,6	15h20		Sprint 1
Intersection	D15/D88	13,2	55,5	15h21		A Droite
Les Bracons	D88	14,2	54,5	15h22		
La Couture	D88	17,2	51,5	15h26		
Viviers	D88	17,9	50,8	15h27		
Intersection	D88/OA3A1	18,3	50,4	15h27		Tout Droit
Attention danger	DA3A1	19,9	48,8	15h30		Prudence DJ
Tercillat Intersection	DA3A1/D2	21,4	47,3	15h33		A Gauche
St Paul	D2	22,5	46,2	15h35		
Intersection	D2/D87	23,8	44,9	15h37		
Doussaget	D2	24,8	43,9	15h38		
Bordesoule	D2/D940/D2	27,2	41,5	15h42		Tout Droit
Les Picards	D2	28	40,7	15h43		
Nouziers	D2	29,8	38,9	15h46		
Nouziers MG 2	D2	30,9	37,8	15h47		MG 2
Gare de Nouziers	D2	31,4	37,4	15h48		
Intersection	D2/D990	33	35,7	15h51		A Gauche
Leq Mazeaux	D990	33,6	35,1	15h52		
Moutier Malcard	D990	35,2	33,5	15h54		DJ

Chambon	D990	40,7	28	16h02	
Intersection	D990/D940	42	26,7	16h05	A droite Carrefour Dangeureux
Genouillac	D940	42,8	25,9	16h06	Attention plusieurs ralentisseurs
Genouillac SPRINT 2	D940 (face portail Eurocoustique)	43,9	24,8	16h07	Sprint 3
Intersection	D940/D990	45,7	23	16h10	A Gauche
Chateaus Malvaleix	D990	50,4	18,3	16h17	Traversées du bourg (attention ralentisseurs)
Chateaus Malvaleix MG 3	D990 (face à Gendarmerie)	51,6	17,1	16h19	MG 3
Ladapeyre	D990	57,8	10,9	16h29	Traversée du bourg
Ladapeyre SPRINT 3	D990	57,9	10,8	16h29	Sprint 3
Intersection	D990/D11	58,2	10,5	16h30	A Gauche
Intersection	D11/D40	63,6	5,1	16h38	Tout Droit
CLUGNAT ARRIVEE / SPRINT 4 Bonifié	D11 Rue Dr Turquet Place de l'Eglise	68,7	0	16h46	ARRIVEE Finale / Sprint 4

LES ROUTES CREUSOISES

06 ET 07 SEPTEMBRE 2025

4ÈME EDITION

#1 : ETAPE EN LIGNE

ST PARDOUX LES CARDS – ST MARTIAL LE MONT

#2: CLM/EQUIPE

GOUZON – GOUZON



#3: ETAPE EN LIGNE

ST SILVAIN BAS LE ROC – CLUGNAT

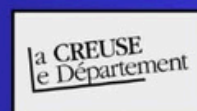
3 ETAPES EN 2 JOURS!!!

CATÉGORIES:

HOMMES > OPEN 3 + CAT UFOLEP 1-2-3

DAMES > OPEN 1 - 2 - 3 + CAT UFOLEP 1-2-3

**CARAVANE DE
VEHICULES ANCIENS**



Règlement particulier épreuve « Les Routes Creusoises 2025 »**Article 1 :**

« Les Routes Creusoises » 4^{ème} édition inscrite au calendrier UFOLEP, organisée conjointement avec les clubs, de l'UC Boussac, du VC Gouzon et de l'AS Fransèches. Cette cyclo sportive UFOLEP à ouverture nationale se déroule sur 2 journées. Elle comporte 3 étapes. 2 étapes en ligne et un Contre la Montre par équipe.

La date de l'épreuve est fixée aux **samedi 6 et dimanche 7 Septembre 2025**.

- 1ère étape samedi après midi à 15h: Départ St Pardoux les Cards / Arrivée St Martial le Mont.
- 2ème étape dimanche matin 1er départ à 9h30 : Gouzon/Gouzon.
- 3ème étape dimanche après midi 15h00 : Départ St Silvain bas le Roc / Arrivée Clugnat.

Article 2 :

Le règlement national du cyclo sport UFOLEP en vigueur, est applicable pour tous les participants.

Article 3 :

Cette épreuve est ouverte aux coureurs de 1ère, 2ème et 3ème catégories UFOLEP garçons et filles, ainsi qu'aux coureurs licenciés FFC Accès 1-2-3-4 et Open 3 (- de 100 points, une vérification des points sera faite).

L'épreuve est ouverte également aux catégories féminines FFC selon la réglementation UFOLEP. Les équipes seront composées de 3 coureurs minimum et 5 coureurs maximum. Possibilité aux clubs d'inscrire plusieurs équipes.

Des coureurs de plusieurs clubs peuvent s'associer pour former une équipe à condition de courir sous le même maillot. Les sélections départementales sont autorisées à participer à l'épreuve.

Le prix de l'engagement est fixé à 25 € par coureur pour toute l'épreuve. Les engagements se feront sur le bulletin d'engagement fourni avec le dossier technique de l'épreuve, et accompagnés du règlement. Obligation de participer aux 3 étapes. La date limite de ces derniers est fixée au **Samedi 23 Août 2025 à minuit** (date de rigueur).

Nota Important : Une copie de l'attestation de l'assurance du véhicule technique du Directeur Sportif de l'équipe sera à joindre aux engagements. Seuls seront pris en considération, les engagements accompagnés de leurs règlements (1 chèque engagement + 1 chèque repas) établis à l'ordre de UC Boussac.

Article 4 :

Le fait d'être engagé implique que le cyclo sportif a pris connaissance du présent règlement et qu'il en accepte toutes les clauses. L'inscription de chaque cyclo sportif intègre la cession des droits à l'image fixe et audiovisuelle sur tous les supports et pour une durée indéterminée, à l'organisation, aux partenaires et aux médias. Par sa participation à l'évènement, chaque participant autorise l'organisateur à utiliser ou reproduire son image dans le cadre de l'évènement, en vue de toute exploitation, directe ou sous forme dérivée de l'évènement et ce, sur tous supports, par tous moyens, connus à ce jour et pour une durée illimitée.

Dès lors où le cyclo sportif sera engagé, aucun remboursement de son engagement sera effectué. (sauf sur présentation d'un certificat médical), ou cas de force majeure reconnu par le comité d'organisation.

Dossards, licences et appel des concurrents :**Article 5 :**

L'accueil des concurrents se fera le **samedi matin 6 Septembre de 9h à 11h30** Salle de Conseil mairie St Pardoux les Cards.

Parkings coureurs et officiels : Parking équipes et parking officiels, seront fléchés depuis l'entrée des bourgs étapes départs et arrivées.

La présentation de la licence et de la carte cyclo sportive reste obligatoire, elles seront conservées par l'organisation pendant toute la durée de l'épreuve. Elles seront restituées à **Clugnat** au cours de la cérémonie protocolaire finale en échange des dossards, de la plaque de cadre et du transpondeur.

Tous transpondeurs non rendus se verront facturés aux coureurs concernés (es).

Une pochette complète sera remise au **directeur sportif de chaque équipe**. Cette pochette contiendra :

- 1 enveloppe avec 2 dossards + 1 plaque de cadre avec liens + 1 transpondeur avec liens pour chaque coureur de l'équipe.
- 1 seconde enveloppe avec les itinéraires et horaires de passage des 3 étapes, horaires et lieux des réunions avec les directeurs sportifs, les pilotes, les chauffeurs, lieux et horaires des cérémonies protocolaires.

Le port du casque à coque rigide est obligatoire pendant toute la durée des étapes, ainsi que pendant les échauffements.

Présentation équipes et Départ réel:

Une présentation des équipes est prévue aux départs des 2 étapes en ligne. Un départ fictif avec parcours de liaison sera prévu au départ des 2 étapes en ligne.

Abandon ou coureurs attardés : Pour des raisons de sécurité, tous concurrents attardés de plus de 20mn du peloton, seront déclarés « Hors Course ». Ils devront alors monter obligatoirement dans la voiture balai et rendre leurs dossards + transpondeurs au commissaire à bord de ce véhicule. S'ils choisissent de rentrer par leur propre moyen à la ville étape, ils devront respecter le code de la route. Le comité d'organisation sera alors dégagé de toute responsabilité.

Parkings coureurs et officiels : Parking équipes et parking officiels, seront fléchés depuis l'entrée des bourgs départs et arrivées.

Contre la Montre par équipe :**Article 6:**

Les départs seront donnés dans l'ordre inverse du classement par équipe de la 1ère étape. Les horaires de départ seront consultables sur le site UFOLEP 23 rubrique « Les Routes Creusoises » ainsi que sur la page facebook de l'AS Fransèches et sur les sites du VC Gouzon et de l'UC Boussac.

Après avoir passé au contrôle pour signature, chaque équipe devra se **présenter à la ligne 10 minutes avant l'heure fixée** pour son départ. Un seul appel sera fait sur la ligne. Les départs non tenus seront donnés toutes les 3 minutes. Le 1er départ sera donné à 9h30. Le temps de référence sera pris sur le **3ème coureur** de l'équipe sur la ligne d'arrivée.

Si une équipe se présente en retard par rapport à l'heure prévue, elle verra son temps décompté à partir de cette dernière, unique référence. Le port de la combinaison est autorisé. Le port du maillot distinctif est obligatoire si le coureur ne porte pas de combinaison. Voitures suiveuses autorisées et recommandées. Tout échauffement sera interdit sur le parcours 15min avant le départ du 1er coureur.

Classements:**Article 7:**

Le classement général se fera aux temps, et aux temps cumulés sur les 3 étapes pour le classement général final.

Sur chaque étape en ligne seront disputés :

- 3 MG pris sur 4 coureurs (attribution de points différents suivant la difficulté du MG).
- 3 Sprints pris sur 4 coureurs rapportant 10-5-3-1 point.
- 1 Sprint bonificateur pris sur 4 coureurs rapportant respectivement 4-3-2-1 s au classement général.

Etapes en ligne, dépannage et ravitaillement:**Article 8:**

2 Etapes en ligne avec départs fictifs et départs réels, (cours parcours de liaison).

Des classements des meilleurs grimpeurs et sprinteurs sur 4 coureurs seront à disputer au cours des 2 étapes en ligne.

L'organisation fournit 1 moto + véhicules de dépannage neutre (échelon avant et échelon arrière de la course).

Chaque équipe est encouragée à prévoir son propre véhicule technique de dépannage. Des accords peuvent être passés pour qu'un véhicule dépanne plusieurs équipes. Merci de renseigner sur les documents d'engagement le nom du chauffeur, du type de véhicule, son n° d'immatriculation, et le nom du mecano. Demander également une copie de la carte verte d'assurance du véhicule. Il est rappelé que les dépannages se font à l'arrêt et sur le côté droit de la route.

Ravitaillement autorisé sur l'intégralité de l'étape, excepté dans les 20 derniers km. (Sauf conditions météo exceptionnelles).

Le dépannage et le changement de matériel par voiture particulière seront interdits et sanctionnables par la mise hors course du coureur.

Réunions des directeurs sportifs, et chauffeurs :**Article 9 :**

Une réunion animée par le directeur de course et son adjoint, obligatoire pour tous les directeurs sportifs, ainsi que tous les pilotes et chauffeurs, autos motos, véhicules caravane, sera prévue avant le départ de chaque étape en ligne. Lieux et horaires communiqués avec les documents fournis dans la pochette au retrait des dossards.

Un tirage au sort désignera l'ordre des voitures de DS dans la caravane pour la 1ère étape, suivant le classement général pour la dernière. Les véhicules type monospace seront obligatoirement en fin de caravane.

Les fourgons ou camping car sont interdits.

Communications et liaison radio :

Article 10:

Les informations course seront émises sur une fréquence « radio tour » pré-réglée. Ces postes seront installés dans les véhicules par RCSV pour toute la durée de l'épreuve.

Le parking dédié à cette installation sera matérialisée à St Pardoux les Cards. RCSV récupérera les postes au terme de la 3^{ème} étape à Clugnat.

Maillots, récompenses :

Article 11 :

Maillots distinctifs Ocre pour le leader du général Messieurs, Rose pour le leader du général dames, Vert pour le 1er Sprinteur, à Pois pour le 1er Grimpeur et Blanc pour le meilleur jeune (de - 25 ans le jour de la course).

Le coureur le plus combatif du jour sera également récompensé.

Seront récompensés au terme de l'épreuve :

- le podium au scratch Messieurs
- le podium au scratch Dames
- le podium 1ère catégorie
- le podium 2ème catégorie
- le podium 3ème catégorie
- le podium spécial Dames
- le podium des grimpeurs
- le podium des sprinteurs
- le podium des meilleurs jeunes et des meilleures féminines
- le podium meilleurs équipes
- 1 Trophée, récompensera le plus combatif du jour sur chaque étape en ligne
- En cas d'exæquo au classement général final, les commissaires départageront de la manière suivante : en premier lieu la place au CLM, puis en second lieu le classement de la dernière étape et en dernier lieu l'avantage au plus âgé.

Cérémonies protocolaires :

Article 12 :

Celle du CLM dimanche matin se fera sur le podium animation sur la ligne d'arrivée tout de suite après l'arrivée de la dernière équipe à Gouzon.

Les cérémonies protocolaires « remise de maillots et bouquets » pour les vainqueurs du jour auront lieu sur le podium animation tout de suite après l'arrivée à **St Martial le Mont samedi 6** et à **Clugnat dimanche 7**

Septembre .

Les récompenses finales se feront au terme de la dernière épreuve à Clugnat le dimanche à la salle polyvalente.

Elles seront suivies par un vin d'honneur.

Les coureurs récompensés devront se présenter en tenue complète de cycliste (maillot cuissard). Par respect envers les communes qui accueillent les arrivées d'étapes, la présence des coureurs récompensés est obligatoire.

Contrôle Médical :

Article 13:

Immédiatement après l'arrivée des étapes en ligne ainsi que du Contre la Montre, il appartient à chaque coureur ayant terminé ou abandonné de s'assurer au podium animation, s'il y est retenu ou non pour un contrôle médical.

Un service d'escorte le conduira au local approprié mis à disposition de l'organisation par les villes arrivées.

Réserves :

Article 14 :

Le comité organisateur se réserve le droit d'apporter des modifications au présent règlement, si les besoins s'en font sentir.

Le Comité d'organisation UC Boussac, VC Gouzon, AS Fransèches

NOS PARTENAIRES

